

## Activités Aéronautiques 2016-2020

**F. Goldnadel** – DGO et Directeur de Paris-CDG

**F. Mereyde** – Directeur de Paris-Orly



**AÉROPORTS DE PARIS**



# Un système aéroportuaire performant

*... optimisé et rendu plus compétitif*

# Aéroports de Paris dispose d'un système aéroportuaire complémentaire unique en Europe

## Paris - Le Bourget

- > Premier aéroport d'affaires européen
- > Zone industrielle et aéronautique
- > Centre de congrès

## Paris - Orly

- > 10<sup>ème</sup> aéroport européen en nombre de passagers
- > 3 pistes
- > Proche de Paris – zone de chalandise élevée
- > Rotation rapide des avions favorable au moyen courrier et en particulier aux low-costs



## Paris - Charles de Gaulle

- > 2<sup>ème</sup> aéroport européen, 8<sup>ème</sup> mondial en nombre de passagers
- > 2<sup>ème</sup> aéroport européen pour le fret et poste
- > 4 pistes, doublets indépendants
- > Hub de Skyteam: trafic international et en correspondance
- > Hub de FEDEX pour le cargo





# Un système aéroportuaire équipé de pistes performantes

... avec un système de pistes parallèles à Paris-CDG unique en Europe



## AUCUNE CONTRAINTE PISTES À PARIS

4 pistes à Paris-CDG  
3 pistes à Paris-Le Bourget  
3 pistes à Paris-Orly

Paris-CDG, un système unique en Europe  
à fort potentiel

> 2 doublets de pistes  
parallèles indépendants  
(+1 piste au Bourget)

> 120 mouvements/heure  
→ fort potentiel comparé  
aux aéroports américains

Comparaison des systèmes de pistes des principaux hubs

Aéroport	Pistes existantes		ATM/h (2014)
Paris-CDG	4	2 doublets indépendants	120*
Paris-Orly	3	non indépendantes	76
Amsterdam	6	non indépendantes	112
London-Heathrow	2	indépendantes	88
Francfort	4	non indépendantes	100
Madrid	4	indépendantes	100
Istanbul Ataturk	3	non indépendantes	58

Potentiel pistes de Paris-CDG comparé aux USA

Aéroport	Pistes existantes		ATM/h (2014)
Paris-CDG	4	2 doublets indépendants	120*
Los Angeles	4	2 doublets indépendants	176
Atlanta	5	2 doublets indépendants + 1 piste parallèle	238

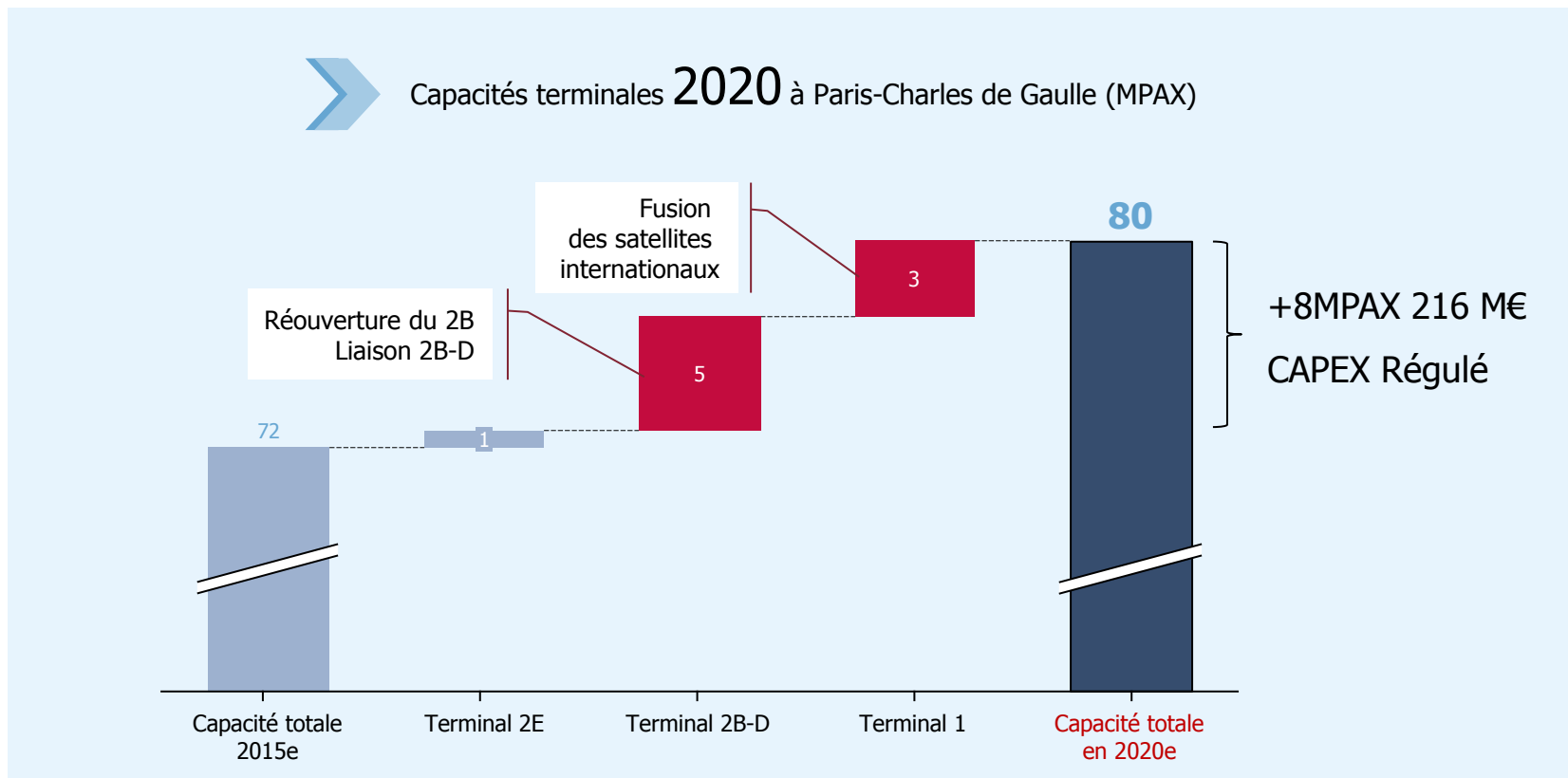
\* Saison été 2016 programmée



# Des capacités terminales optimisées par la logique One-Roof



## OPTIMISATION DES CAPACITÉS : +8MPAX de capacité en 2020 sans nouveau terminal à Paris-Charles de Gaulle

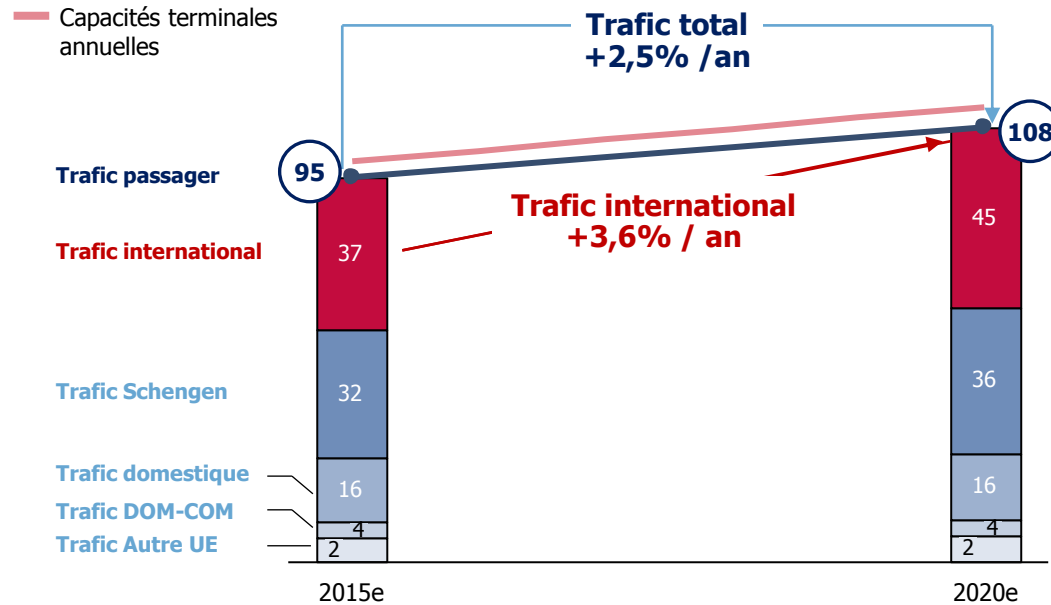




# Aéroports de Paris peut accueillir la croissance de trafic sans nouveau terminal jusqu'en 2024

**TRAFIC ATTENDU EN CROISSANCE DE +2,5%  
DONT +3,6% POUR LE TRAFIC INTERNATIONAL  
EN MOYENNE PAR AN ENTRE 2015E ET 2020E**

En m PAX



> Dynamisme du trafic international

> Dynamisme des low costs sur le trafic Schengen

> Stabilité du trafic domestique

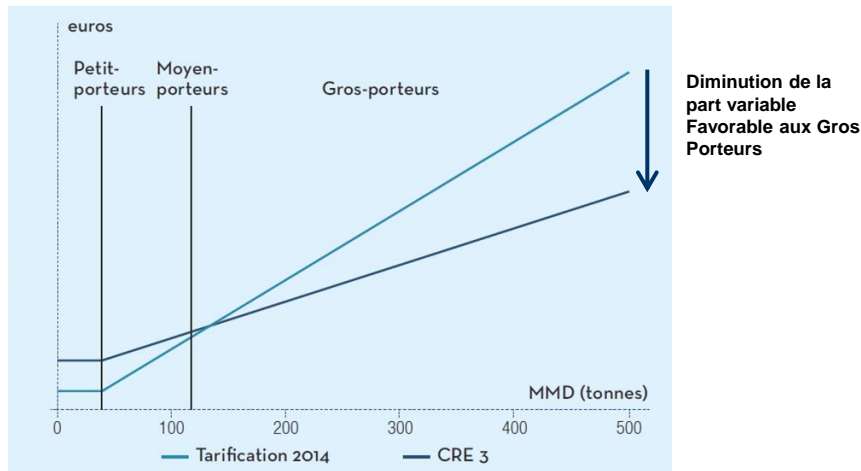


# Une proposition de **refonte de la structure tarifaire** pour inciter la croissance du trafic international et les gros porteurs



## NOUVELLE STRUCTURE<sup>(1)</sup> TARIFAIRE À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2016

Evolution proposée de la redevance atterrissage



Valorisation du slot par une augmentation de la part fixe



Améliorer notre compétitivité tarifaire sur le long courrier

Diminution de la redevance passagers et de la part variable de l'atterrissage



Valoriser l'utilisation des créneaux en favorisant les forts emports

Hausse de la part fixe de la redevance atterrissage



Attirer des avions basés

Exonération du stationnement de nuit



**Inciter le trafic international à travers une plus grande compétitivité tarifaire**



**Neutralité économique pour ADP en 2016**



(1) proposition



# Des **mesures incitatives**<sup>(1)</sup> en faveur des compagnies performantes et incitant le trafic en correspondance



## **DES MESURES INCITATIVES PROPOSÉES EN COMPLÉMENT DE LA NOUVELLE STRUCTURE TARIFAIRE, POUR DYNAMISER LE TRAFIC À L'INTERNATIONAL**

Mesure en faveur  
du trafic  
international

Abattement de 30 % sur la redevance passager sur le trafic en forte croissance

Mesure en faveur  
du trafic en  
correspondance

Abattement de redevance passager pour le trafic en correspondance

Mesure en faveur  
de la rotation  
rapide des avions

Abattement de la redevance stationnement pour les rotations <45 minutes



**Attirer le trafic international et en correspondance**  
**Récompenser les compagnies aériennes performantes**

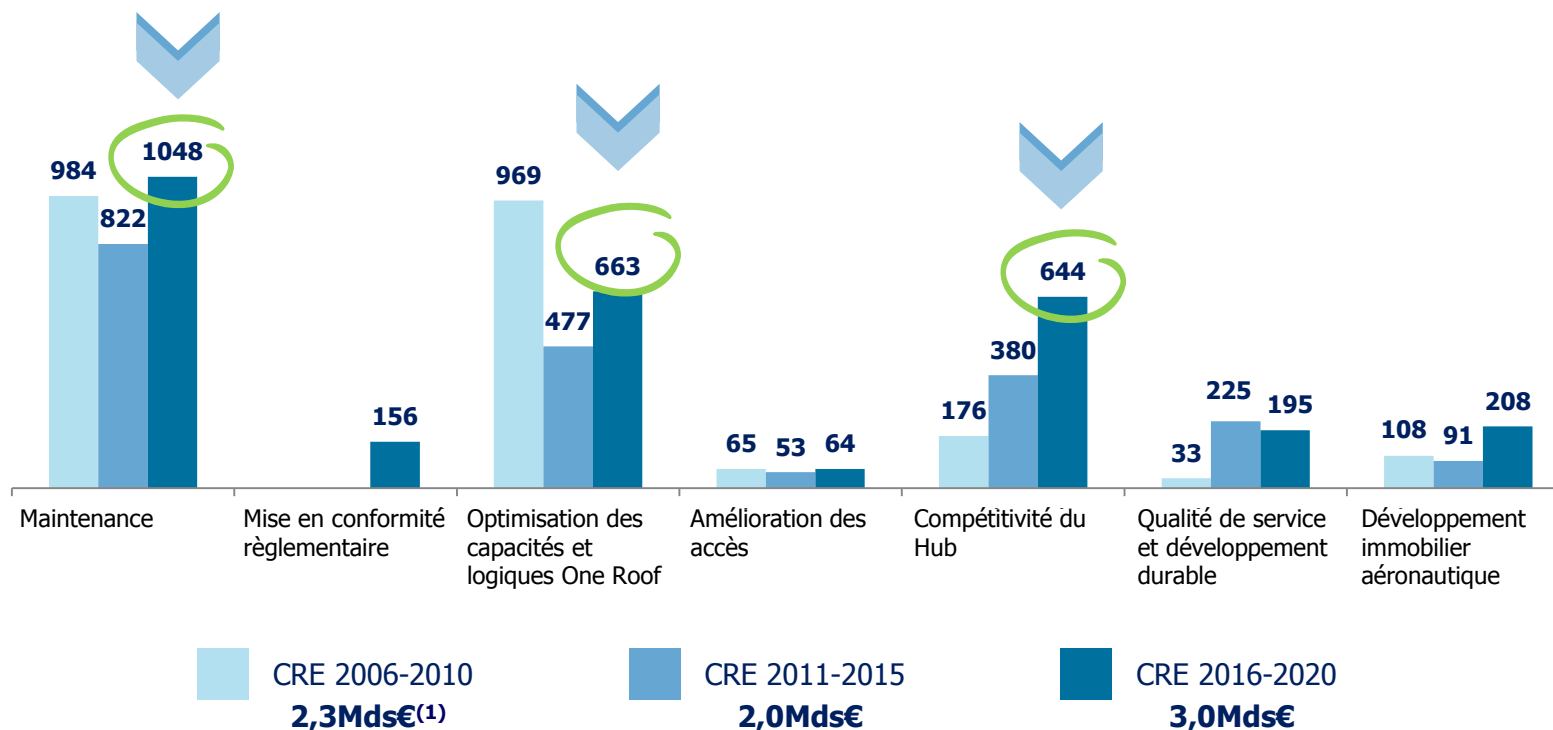


*(1) proposition*



# Un programme d'investissements ambitieux et sélectif avec un accent porté sur la maintenance, l'optimisation et la compétitivité

## 3 PRIORITÉS POUR LE CRE 2016-2020



Comparaison des programmes d'investissements CRE 2006-2010, CRE 2011-2015 et CRE 2016-2020 (M€ 2015)

<sup>(1)</sup> 2,3Mds€ avec un périmètre comparable à celui du CRE 2, c'est-à-dire en régime de caisse aménagée

<sup>(2)</sup> par rapport au CRE 2011-2015

# Investir pour la compétitivité du *hub* de Paris-CDG



## **RENDRE *LE HUB* PLUS COMPÉTITIF ET FAVORISER L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE**

Améliorer la robustesse opérationnelle et la compétitivité du hub et l'efficacité opérationnelle des compagnies

**644 M€  
CAPEX REGULE  
2016-2020**

### Amélioration du service aux compagnies

- > Déposes bagages automatiques
- > Comptoirs de self boarding

### Développement de l'accueil des gros porteurs

- > Création d'aires gros porteurs au large

### Amélioration du temps de roulage

- > Sécurisation du doublet nord et double sens

### Trieur bagages Hall L et M du 2E

- > Phase 1 jusqu'au Hall L
- > Phase 2 jusqu'au Hall M

# Préserver le patrimoine aéroportuaire



## INVESTIR POUR MAINTENIR ET METTRE EN CONFORMITÉ

Garantir la sécurité et la préservation du patrimoine aéroportuaire

**1 204 M€  
CAPEX REGULE  
2016-2020**



Rénovation de terminaux aux meilleurs standards



Lutte contre la vétusté



Maintien des systèmes informatiques



# Développer le potentiel d'Aéroports de Paris

*... en tirant le meilleur parti de nos actifs parisiens*

# Développer le potentiel d'**Aéroports de Paris**

... à travers la compétitivité du *hub* de Paris-Charles de Gaulle

## Paris-Charles de Gaulle

Une infrastructure de connexion unique en Europe, sans contrainte pistes et avec des réserves foncières



Trafic en correspondance et international dynamisé par la structure tarifaire **compétitive** et les mesures incitatives



Des **capacités optimisées** pour accueillir le trafic jusqu'en 2024 sans nouveau terminal et des réserves foncières



Investissements en faveur de **la compétitivité du hub** favorisant la robustesse **opérationnelle** des compagnies

Maintien des vols de nuit et dvp du cargo, not. FEDEX

Des réserves foncières permettant un T4



# Zoom sur le Terminal 4 prévisionnel



## DES RÉSERVES FONCIÈRES SUFFISANTES



Un terminal 4 pour compléter le *hub* de Paris-CDG et accueillir le trafic post 2024

1<sup>ère</sup> phase durant le CRE 2021-2025

# Développer le potentiel d'**Aéroports de Paris**

... à travers l'internationalisation de Paris-Orly

## **Paris-Orly**

Une infrastructure proche de Paris, facile d'utilisation pour les compagnies aériennes et les passagers



Trafic international dynamisé par la structure tarifaire **compétitive favorisant les emports élevés**



Des mesures incitatives en faveur **des compagnies performantes**, notamment Low-Cost



Des **capacités optimisées** et modernisées pour accueillir ce trafic



Facilité d'opération pour les compagnies

# Paris-Orly, une profonde mutation d'ici 2020

## Paris-Orly

Accroître les capacités de Paris-Orly accueillir le trafic  
**32,5 MPAX**

2016

Salle d'embarquement internationale Jetée Est

12 postes avions

2019

Bâtiment de jonction

Tri bagages

4 postes avions mixtes



Plan de Paris-Orly avec le projet One-Roof



# Connect 2020

## Notre plan stratégique 2016-2020



OPTIMISER



ATTIRER



ELARGIR



## Avertissement

Cette présentation ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des informations prospectives sont incluses dans cette présentation. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par Aéroports de Paris, elles comprennent notamment des informations relatives à la situation financière, aux résultats et à l'activité d'Aéroports de Paris. Ces données, hypothèses et estimations sont sujettes à des risques (tels que ceux décrits dans le document de référence déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers le 2 avril 2015 sous le numéro D.15-0281 et d'incertitudes, dont un certain nombre sont hors du contrôle des Aéroports de Paris et ne peuvent pas être facilement prédit, ils peuvent conduire à des résultats qui sont sensiblement différents de ceux prévus ou suggérés dans ces déclarations.

### À propos d'Aéroports de Paris

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2014, Aéroports de Paris a accueilli près de 93 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 41 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2014, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 791 millions d'euros et le résultat net à 402 millions d'euros.

**Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.**

### Relations Investisseurs

Aurélie Cohen

Tel : + 33 1 43 35 70 58

Mail : [invest@adp.fr](mailto:invest@adp.fr)

Site internet : <http://www.aeroportsdeparis.fr>

### Photos

© Aéroports de Paris – G. Le Bras – M. Lafontan – O.Seignette – S.Cambon – C.Fussien – ADPI - © CSWADI ADPI - A. Leduc – M. BLOSSIER – J. Galland